

Challenge

par Pierre-Henri de Menthon,

directeur délégué de la rédaction de



La crise de trop pour les entreprises centenaires?

Selon une étude du cabinet BM & S, les entreprises centenaires sont très exactement 1270 en France, auxquelles il faut rajouter de 350 à 400 exploitations vinicoles. On est loin de la gouvernance classique des entreprises, puisqu'en moyenne, leurs patrons ont des règnes de... 29 ans. Ces sociétés ont traversées bien des guerres et des crises, mais leur situation actuelle n'est pas très pérenne puisqu'un bon tiers de leurs dirigeants avouent qu'ils sont aujourd'hui confrontés à un problème de transmission.

Le problème, à la cinquième génération, c'est bien sûr, celui de l'éparpillement des héritiers, qui sont très nombreux et ne veulent ou ne peuvent pas tous être impliqués dans l'affaire. Alors, la solution dans plus de 80% des cas, c'est la création d'un holding permettant de s'échanger des titres tout en gardant le contrôle à l'abri d'éventuels actionnaires minoritaires extérieurs à la famille. Et il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Les descendants d'Emile Hermès, qui a fondé l'entreprise en 1837, ont attendu l'an dernier et l'irruption de LVMH dans leur capital pour créer H51, leur holding. Une structure qui leur a aussi permis de résoudre leur problème de transmission en choisissant il y a quelques jours Axel Dumas, 6eme génération, pour prendre la tête du groupe. Dans le business en famille, plus qu'ailleurs, il faut savoir s'organiser pour durer.

Pour avoir des renseignements sur l'étude:
contact@efc-centenaires.fr